

Amira Lakhdar
Université de Pavie, Italie



Synergies Italie n° 4 - 2008 pp. 55-62

Le lingue naturali non sono sistemi linguistici stagni ed impenetrabili, anzi esse vivono, si evolvono e arricchiscono dei rapporti reciproci che intrattengono fra loro. Il fenomeno del prestito lessicale è una delle manifestazioni più evidenti di queste interazioni e questa comunicazione si propone di esaminarne un aspetto interessante e poco dibattuto: gli straordinari viaggi che compiono le parole. Di seguito, si indaga su alcuni casi molto interessanti di andata e ritorno di prestiti tra tre lingue, nella fattispecie: l'arabo, il francese e l'italiano.

Mots-clés : français - italien - arabe - emprunt - variation diatopique

Key words : french- Italian- Arabic - loanwords - diatopic variation

Introduction

Les langues vivantes ne sont pas des systèmes figés pour l'éternité, mais plutôt des systèmes mouvants en élaboration continue, qui ne cessent de se renouveler et de s'enrichir. Cet enrichissement est dû en grande partie au phénomène de l'emprunt, et plus spécifiquement de l'emprunt lexical¹, qui suppose toujours un mouvement de passage, d'hommes et de choses. C'est pour cela que les mots migrants nous confrontent nécessairement à l'Autre, avec ses activités, ses habitudes, ses traditions, ses croyances, ses comportements sociaux, etc. Il est donc vrai que l'emprunt n'est pas seulement un fait de langue, mais aussi, et surtout, un fait de culture. À vrai dire, d'un point de vue métalinguistique, on pourrait hasarder que le terme « *emprunt* » est assez mal choisi, vu que la langue n'emprunte pas mais s'empare des mots. Faisant ainsi, elle s'enrichit

sans appauvrir la langue source. En plus, les locuteurs qui n'ont pas forcément conscience des emprunts en question ne se rendent même pas compte qu'il existe parfois des cas très intéressants d'allers-retours d'emprunts entre les langues. Cet article présente certains de ces cas qui méritent d'être examinés.

Il n'est pas superflu de rappeler que les rapports entre la langue arabe et les principales langues romanes remontent au Moyen Âge². Grâce à ces premiers échanges, les langues néolatines ont accueilli un important vocabulaire savant³ issu de la langue arabe écrite, véhiculé par des langues intermédiaires (turc, persan, etc.) ou par le latin médiéval. Les rapports ne se sont toutefois pas arrêtés aux échanges culturels, mais très tôt les paroles ont commencé à voyager réellement avec les premiers médiateurs culturels entre Orient et Occident : les commerçants, navigateurs, marins et aventuriers qui sillonnaient la Méditerranée portant avec eux des mots nouveaux qui dénotaient les denrées transportées depuis l'Orient (des épices⁴, mais aussi des plantes, fruits et légumes⁵), ou bien encore des paroles qui se référaient à de nouvelles habitudes⁶ jusque-là inconnues. Cet article se propose de parcourir les étapes du voyage extraordinaire effectué par certains de ces mots arabes et de suivre leurs singulières pérégrinations jusqu'au retour effectif, précisément par le biais du français ou de l'italien, à une terre arabophone, notamment la Tunisie.

1. Voyage du nom *maḥāzin*

Peu de personnes savent que le nom arabe *maḥāzin* (مخازن), pluriel de *maḥzan* (مخزن) [entrepôt], est à l'origine du lexème français *magasin* et de son équivalent italien *magazzino*, qui se distingue par l'adjonction de la marque du singulier masculin -o. Dans le dialectal tunisien, le mot arabe *maḥzan* a gardé sa signification originelle d'entrepôt, par contre *magasin*, qui a fait son apparition avec la colonisation, s'est chargé d'indiquer les grandes surfaces modernes de l'époque, nouveauté introduite par les colons. D'ailleurs, la modeste copie tunisienne des grands magasins français s'appelle *Le Magasin Général*⁷. Il s'agit là d'un cas très emblématique d'emprunt complètement lexicalisé. Cette lexicalisation est clairement accompagnée par des adaptations au système phonologique de la langue parlée (l'arabe dialectal tunisien), et même à l'orthographe de la langue écrite (l'arabe littéral tunisien) quand le mot a franchi la barrière dialectal/littéral⁸. En effet, le nom en arabe sur les enseignes est devenu « al-maḡāza al-‘amma » (المغازاة العامة)⁹, donc dans la traduction il y a eu déformation du lexème français et non pas récupération du substantif arabe originel. Ainsi l'occlusive vélaire sonore [g] a été remplacée par une fricative uvulaire sonore [ġ]. À vrai dire, le son [g] est étranger à la langue arabe classique, toutefois il est utilisé dans de nombreux dialectes, dont le dialecte tunisien. En effet, dans la variété parlée dans les campagnes arabes, l'occlusive uvulaire sourde [q] a toujours été rendue par une occlusive vélaire sonore [g]. À Tunis, comme dans les autres grandes villes du pays, l'emploi de [q] a été maintenu sauf pour les paroles d'origine rurale (Garmadi, 1966), comme *bagra* « vache » par exemple, ou bien pour les paroles étrangères empruntées comme *bagāt* « baguette » ou bien *magazā* « magasin » puisque nous en parlons. Somme toute, le phonème appartenait au fond phonétique propre du dialectal tunisien, donc il n'a pas rencontré de sérieuses difficultés à être réalisé dans le

parler d'une manière correcte, c'est-à-dire comme vélaire sonore. Dans l'écrit en revanche, le problème de l'inexistence de ce son en arabe en a déterminé la substitution.

Pourquoi emprunter le mot *magasin* s'il lui correspond déjà une case pleine dans le parler local ? Vraisemblablement parce que ce nom apparemment étranger comporte une connotation de modernité que n'ont pas les mots arabes *dukkān* et *matgar* ou bien les mots *ḥānūt* et *'aṭṭār* qui appartiennent au dialectal.

Le dernier fait intéressant en ce qui concerne cet emprunt pérégrin concerne le genre grammatical. Le genre masculin a été maintenu lors du passage de l'arabe *maḥāzin* au français *magasin*. En revanche, dans le passage du français *magasin* au dialectal tunisien *magazā* il y a eu changement de genre. La déformation du nom en *magazā* dans le dialectal a vraisemblablement déterminé la forme arabisée du nom. L'élimination de la terminaison « in »¹⁰ et sa substitution avec *-ā*, implique l'association de cette terminaison à la marque du genre féminin arabe. Ainsi *magasin* devint *magazā* après le passage par l'adaptation dialectale *magazā*.

2. Voyages des noms *šarāb* et *kuḥūl*

Un autre exemple de mot arabe voyageur est le substantif masculin singulier *šarāb* (شراب)[boisson]. Le mot a donné en français le substantif *sirop* et en italien le nom *sciropo*. Le dialectal tunisien a emprunté de nouveau ces deux mots opérant toutefois pour chacun une spécialisation de type sémantique : l'emprunt français, sous la forme *sīrū* (سيرو), couvre le champ sémantique des breuvages et boissons médicales ; l'emprunt italien par contre sert à dénommer certains types de boissons sucrées et rafraîchissantes, il s'agit du *šrūbū*, déformation de l'italien *sciropo* (voir Figure 1). Pour la boisson rafraichissante comme pour la solution médicale, la désignation s'effectue encore une fois à travers la distorsion des emprunts de retour et non par récupération du substantif arabe d'origine.



Au nom *šarāb* remonte aussi le lexème italien *sorbetto*, par le biais du turc *šürbet*, variante de *šerbet* (voir Sabatini, Coletti, 2007 ; Treps, 2003: 29). *Sorbetto* a été ensuite emprunté par les Français sous la forme *sorbet*, terme qui sera adopté successivement tel quel par les Tunisiens pour indiquer ce genre de granité¹¹ fine :

Ar. šarāb > Tu. šürbet > It. sorbetto > Fr. sorbet > Ar.Dial.Tn. "sorbet"

Ceci dit, dans le dialecte local il y a un autre substantif arabe qui dérive de *šarāb*, il s'agit du nom *šrāb*. Il n'indique pas n'importe quel type de boisson, mais les boissons alcoolisées en général et le vin en particulier. Ces mêmes boissons sont cataloguées comme *kuḥūl* (كحول) en MSA (Modern Standard Arabic). *Al-kuḥūl*, est de la même racine que *al-kuḥūl* (كحل) [antimoine pulvérisée], et a donné lieu à diverses adaptations dans plusieurs langues européennes¹². Un indice très révélateur trahit l'origine arabe de cet emprunt, le -al initial ; il s'agit en effet de l'article défini de l'arabe qui a été intégré au substantif proprement dit¹³. Ceci dit, autre fait linguistique singulier autant que curieux, le mot *kuḥūl* (كحول) reste relégué au littéral, et pour indiquer l'alcool éthylique le dialectal tunisien fait recours plutôt à l'emprunt de retour *alcohol*, ou bien à un autre emprunt, *sbīritu*, adaptation du substantif italien *spirito*, synonyme de *alcohol* (Sabatini, Coletti, 2007).

3. Voyage du nom *ṭalq*

Un autre produit que l'on utilise souvent, tout comme l'*alcohol*, dans le domaine cosmétique et pharmaceutique est le silicate hydraté naturel de magnésium, vulgairement dit « *talq* ». Les Tunisiens l'appellent *tālk*, adaptant donc la prononciation française, et de surcroît sont persuadés d'utiliser un nom français qui n'a pas d'équivalent dans leur langue mère. Il suffirait cependant d'ouvrir un dictionnaire monolingue quelconque de langue française pour se rendre compte que le mot dérive en réalité du substantif arabe *ṭalq* (طلق).

4. Voyage du nom *dīwān*

Un autre mot qui a beaucoup voyagé dans le bassin méditerranéen est le substantif arabe *dīwān*. Il est intéressant de noter que dans le dialectal tunisien la *douane* est désignée comme *dīwāna* : le signifiant est décidément arabe mais le signifié est nettement français. Le passage du champ sémantique arabe de « registre, bureau » au champ sémantique français de « administration qui organise » et surveille la perception des droits d'importation et d'exportation des marchandises » est évident. Il faudrait mentionner le changement du genre du terme dans le dialectal et même dans le littéral tunisien par rapport au lexème d'origine (*dīwān*), à travers l'adjonction de -a, la marque du féminin (Baccouche, 1994 : 60).

5. Voyage du nom *laymun*

Le substantif masculin *laymun* (ليمون) a lui aussi fait un parcours très intéressant : passé en arabe à travers le persan, il a été ensuite emprunté à l'italien sous la forme *limone* qui, à son tour, grâce à la dérivation dénominal par la suffixation de -ata a donné le substantif féminin *limonata*. Ce nom a été emprunté en dialectal tunisien sous la forme *līmūnāḍa*, en concurrence avec l'emprunt *citṛūnād* (du français *citronnade*). La présence de deux emprunts peut paraître, du moins à première vue, inutile et en surcharge, mais en réalité elle n'est pas redondante puisque l'utilisation des deux emprunts répond à une différenciation d'ordre sociolinguistique : l'emprunt italien est jugé moins prestigieux que l'emprunt français. Ceci est dû au fait que les emprunts faits à l'italien par le

dialectal ont trouvé le temps de s'intégrer et de se stabiliser, semblant du coup familiers au parlant tunisien et non plus étrangers. Pour cette même raison, une bonne partie de ces emprunts a été supplantée par des équivalents français qui émaillent le dialectal « branché ».

6. Voyage du verbe *raqama*

Un autre exemple très intéressant d'emprunt de l'italien dans le dialectal tunisien est le nom masculin *rikāmu* (it. *ricamo*). Dans ce cas aussi une case pleine correspond à l'emprunt dans le dialectal local, un synonyme vernaculaire, le substantif féminin *trīza*. Vraisemblablement les deux termes ont initialement cohabité, puis l'emprunt italien a changé de sens de manière à éviter la redondance. En effet, il ne désigne pas tout genre de broderie, mais un type particulier de dentelle fine¹⁴. Pour tous les autres types de broderie, spécialement celles traditionnelles, on se rabat sur le vocable tunisien (Lakhthar 2006: 391). Malheureusement, aujourd'hui l'emprunt *rikāmu* risque de disparaître du dialectal, détrôné par des emprunts français plus prestigieux (*dentelle, crochet*, etc.). En réalité c'est une vraie perte puisqu'il s'agit d'un emprunt seulement à première vue étranger. En effet, si l'on examine de plus près le substantif masculin italien origine de l'emprunt, on se rend compte qu'en réalité il s'agit d'un nom déverbal provenant de *ricamare*, qui remonte à son tour au verbe arabe *raqama* (رَقِمَ) [broder].

Puisqu'on est en train de parler de broderies, il faut dire qu'une bonne partie du patrimoine lexical arabe relativement au champ lexical concernant les fibres et les tissus de valeur a connu un sort funeste, du moment que les locuteurs ignorent son existence. Ils pensent, à tort, que la langue arabe présente des cases vides dans son lexique pour ces objets. Cela va sans dire, en réalité, l'origine lointaine de ces noms est arabe. C'est le cas de *macramé* (it. *macramè*), par exemple, qui dérive de l'adjectif *muḥarram* (مُحَرَّم) [ajouré, en dentelle] ; de *mousseline* (it. *mussolina*) qui dérive de l'adjectif *mawṣilī* « de Mosul », du nom de la ville iraquienne dont elle est originaire ; de *mohair* (laine de chèvre angora), qui dérive à l'origine de l'adjectif *muḥayyar* (مُخَيَّر), au sens propre : choisi, sélectionné ; etc. Pour tous ces emprunts, la prononciation est explicitement française.

7. Voyages récents

Une propriété commune distingue tous les emprunts examinés ci-dessus : il s'agit d'anciens emprunts passés de l'arabe aux langues latines avant le fléchissement du rayonnement et de l'influence culturelle, économique et politique du monde arabe, c'est-à-dire avant le XIV^e siècle. Une reprise des contacts eut lieu plus tard seulement avec la colonisation des pays arabes. En ce qui concerne la Tunisie¹⁵, les nouveaux emprunts directement prélevés de l'arabe dialectal local concernaient la vie quotidienne des colonisés, des mots comme: *casbah* (citadelle), *oued* (rivière ou vallée), *chéchia* (bonnet de feutre rouge), *douar* (de *duwār* (دَوَار), « plusieurs maisons » c'est-à-dire un village), *ksar* (de *qṣar* (قَصْر), c'est-à-dire château; palais, pluriel *ksour qṣūr* (قصور)), *chott* (de *ṣatt* (سَطَط) : dépression contenant un lac salé), *harissa* (de *hrīsa* (هَرْبِسَة): purée de piments), etc. Ces termes, considérés ailleurs comme des exotismes¹⁶, ont

pu rentrer successivement dans leur terre d'origine et le retour au pays a été un retour à la réalité.

En ce qui concerne ces exotismes qui n'ont pas d'équivalents dans la langue emprunteuse, aucune marque de connotation n'est évidente. En revanche les emprunts auxquels correspond une case pleine dans le lexique de la langue réceptrice finissent très souvent par avoir une connotation dévalorisante, argotique voire populaire ; comme par exemple *nouba* (de *nūba* (نوبة) [orchestre; troupe de musiciens]), *toubib* (de *ṭabīb* (طبيب) [médecin]), *maboul* (de l'adjectif *mahbūl* (مهبول) [fou]), *goule* (de *gūl* (غول) [vampire qui dévore les cadavres dans les cimetières]), *djinn* (de *jinn* (جن) [génie; démon]), *chouia* (de l'arabe maghrébin, diminutif de *šay'* (شيء) [chose, au sens propre un peu]), *bled* (de l'arabe maghrébin *blād* (بلاد) [pays; contrée; village]), etc. La tendance dominante lors du retour de ces emprunts à leur terre d'origine est une neutralité du niveau de langue. Le caractère péjoratif conféré par la colonisation est omis, tandis que la mémoire perdue des origines est récupérée et son sens profond est de nouveau activé. Ainsi le *bled* est le pays ou le village d'origine et n'a plus le sens exclusif de « localité isolée » que lui a conféré le français familier. Le *ramadan* est le mois saint de l'Islam, mois de recueillement, de dévouement et de solidarité. Le sens dévalorisant que lui a attribué le français d'ambiance de tapage nocturne et de nuisance est oublié.

Pour conclure, vraisemblablement ce sont des raisons de type idéologique¹⁷ qui continuent à priver le dialectal tunisien de descriptions systématiques (mises à part certaines tentatives réduites à des lexiques de qualité plutôt médiocre ou à des descriptions sommaires conçues à des fins de divulgation). Cet article a essayé de montrer une particularité singulière de ce dialecte qui, il est vrai, puise une bonne partie de son lexique dans différentes langues étrangères, et finit fréquemment - et surtout inconsciemment -, ainsi faisant, par retourner à sa source, c'est-à-dire à l'arabe classique.

Notes

¹ Désormais on sait très bien que les motivations de l'emprunt sont extrêmement variées. Un emprunt peut avoir des motivations objectives lorsqu'il représente un besoin et fonctionne comme signifiant pour un signifié nouvellement apparu dans la langue réceptrice. D'un autre côté il peut être subjectif quand il se manifeste alors que la langue dispose déjà d'une case correspondante pleine dans son lexique. Ce second type d'emprunt est souvent conditionné par certaines modes, imitations ou bien dicté par le snobisme ou l'ironie.

² Dès la première moitié du VII^e siècle selon Guiraud (1965 : 10).

³ Il s'agissait du vocabulaire de la mathématique, de la médecine, de la pharmacie, de la chimie, de l'astrologie, etc.

⁴ On pourrait citer à titre d'exemple le *curcuma* (en fr. et en it.) de l'arabe de *kurkum* (كركم) [à travers l'espagnol *cúrcuma*] ; le *cumin* (it. *cumino*) du latin classique *cuminum* venant du grec *kuminon* (κμιννον) venant à son tour de l'arabe *kammūn* (كمون), ou encore le *safran* (it. *zafferano*) de l'arabe *za'farān* (زعفران), etc.

⁵ Beaucoup de noms de plantes dans les langues romanes dérivent de l'arabe, comme par exemple l'*henné* (en it. *henna* ou *henné* à travers le fr.) de *ḥinnā'* (حناء) plante dont les feuilles séchées et réduites en poudre servent comme teinture qui donne aux cheveux des reflets roux, ou bien le

coton (it. *cotone*) de *qutun* (قطن). Certains noms de fruits et de légumes ont eux aussi une origine arabe, comme *al-barqūq* (البرقوق) [fr. *abricot*, it. *albicocca*], *al-ḥuršūf* (الحرشوف) [fr. *artichaut* ; it. *carciofo*], *al-bādhinjān* (باذنجان) [fr. *aubergine*; it. *melanzana*] ou bien *nāranj* (نارنج) [orange amère]. En ce qui concerne ce dernier emprunt, il faudrait noter que le français a gardé le nom de l'ancien fruit, par contre en arabe, l'orange sucrée (qui vient de la Chine apportée par les Portugais au XVI^e siècle) est appelée *al-burtuqāl* (البرتقال).

⁶ Habitudes alimentaires [*couscous* (en fr. et en it.) de l'arabe maghrébin *kuskus*(كسكس) du berbère *seksu* « semoule de blé » ; fr. *taboulé* de *tabbūla* (تبولة)], vestimentaires [fr. *caban*, it. *gabbana* de *qabā'* (قباء) ; fr. *gandoura*, it. *gandura* de *gandūra* (غندورة)], comportementales [*harem* (en fr. et en it.) de *ḥarīm* (حريم)], religieuses [*ramdan* (en fr. et en it.) de *ramaḍān*(رمضان)], commerciales [fr. *darse*, it. *darsena* et fr. *arsenal*, it. *arsenale* de *dār aṣ-ṣinā'a* (دار الصناعة) ; fr. *douane*, it. *dogana* de *dīwān* (ديوان) « registre; bureau » ; fr. *tare* et *tarer*, it. *tara* et *tarare* de *ṭarḥ* (طرح) 'rejet, soustraction, déduction'], culturelles [*cadi* ou *kadi* (en fr. et en it.) de *qāḍi*(قاض) « juge » ; fr. *baraka* de *baraka* (بركة) « bénédiction, chance »], etc.

⁷ Il s'agit d'une chaîne de grandes surfaces tunisienne qui existe depuis 1920.

⁸ La situation linguistique de la Tunisie est très particulière, le locuteur est tiraillé entre la diglossie [présence de deux registres d'une même langue nationale: un arabe formel et prestigieux (le littéral), l'autre informel et moins noble (le dialectal)] et le bilinguisme [arabe/ français] plutôt concurrentiel.

⁹ "*Al-‘āmma*" étant la traduction littérale de l'adjectif « général » au féminin singulier.

¹⁰ Ce son nasal est étranger à la langue arabe.

¹¹ Le mot *granite* (*granīt*) est passé au dialectal tunisien depuis l'italien à travers le français (Lakhdhar 2006 : 382).

¹² Fr. *alcool*, it. *alcol* ou *alcohol*, ang. *alcohol*, esp. *alcohol*, por. *álcool*, etc.

¹³ On reconnaît l'article défini -al dans de nombreuses paroles empruntées à l'arabe ; voir fr. *abricot*/it. *albicocca* à travers l'esp. *albaricoque*, venant de l'arabe *al-barqūq* (البرقوق) ; fr. *algèbre*/it. *algebra* de *al-gabr* (الجبر) ; fr. *alchimie*/it. *alchimia* de *al-kīmiā'* (الكيمياء) ; fr. *almanach*/it. *almanacco* de *al-munāḥ* (المناخ) ; fr. *alcôve*/it. *alcova* de *al-qubba* (القبة) ; fr. *alcazar*/esp. *alcazar* de *al-Qasr* (القصر), etc.

¹⁴ Un fait historique justifie l'italianité de cet emprunt, le « *ricamo* » était l'un des passe-temps favoris des immigrées italiennes et maltaises à Tunis durant le Protectorat français.

¹⁵ Rappelons que la Tunisie devint Protectorat français en 1881.

¹⁶ Ce qui est assez naturel du moment que les signifiants furent importés mais pas les signifiés, s'agissant de concepts et/ou objets intimement liés aux réalités orientales.

¹⁷ La sacralité de l'arabe classique langue du Coran, le prestige mineur de la variété dialectale parlée par rapport à l'arabe classique, le caractère mouvant et particulièrement dynamique du dialectal dont l'instabilité favorise le développement et le changement rapides.

Bibliographie

Baccouche T., 1994, *L'emprunt en arabe moderne*, Tunis : Beït Al-Hikma

Deroy L., [1956] 1980, *L'emprunt linguistique*, Paris : Les Belles Lettres

Garmadi S., 1966, « Quelques faits de contact franco-arabe en Tunisie », *Revue Tunisienne de Sciences Sociales*, n°8, p. 23-56

Guiraud P., 1965, *Les mots étrangers*, Paris : PUF

Lakhdhah A., 2006, « Fenomeni di contatto linguistico in Tunisia: la parlata mista dei siciliani di Tunisi e gli italianismi nella varietà dialettale di arabo tunisino », In : E. Banfi e G. Iannaccaro (a cura di) *Lo spazio linguistico italiano e le 'lingue esotiche': rapporti e reciproci influssi*, Atti del XXXIV° Congresso Internazionale della Società di Linguistica Italiana (SLI), Firenze, 22 - 24 settembre 2005, Roma : Bulzoni, p. 371-394

Naffati H., 1998, « Les mots français d'origine arabe, Tunisie-France : aller/retour », *Revue Tunisienne de Sciences Sociales*, n°117, p. 75-89

Sabatini, Coletti, 2007, *Dizionario della Lingua Italiana* - versione CD-ROM

Treps M., 2003, *Les mots voyageurs, petite histoire du français venu d'ailleurs*, Paris : Le Seuil

Abréviations

Adv.	Adverbe
Ar.	Arabe
Ar. Dial. Tn	Arabe Dialectal Tunisien
Esp.	Espagnol
Fr.	Français
Ang.	Anglais
It.	Italien
Por.	Portugais
Tu.	Turc